



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 17 septembre 2019

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents :

- Philippe DUCROCQ
- Philippe GRATADOUR
- Denise LECOCQ

Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Révision du PLU de Laigneville (60)
- Elaboration du PLUi Haute Deûle (59)

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Actualisation du zonage d'assainissement des eaux usées de Sains-Morainvillers (60)
- Révision du PLU de Cuts (60)
- Modification du PLU de Fère-en-Tardenois (02)
- Révision du PLU de Dury (80)
- Modification du PLU de Beuvry (62)

Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

Autres dossiers soumis à délibération

Décision d'avis tacite

- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour l'élaboration du PLU d'Hestrud (59), soumise à évaluation environnementale.

Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

- Après consultation des membres, Patricia CORREZE-LENEE, présidente de la MRAe, est désignée coordonnatrice sur le projet d'avis relatif à la révision du PLU de Pont-à-Vendin (62), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer ;

Autres dossiers

Néant

La Présidente de la MRAe,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the left and a horizontal line extending to the right, with a vertical stroke intersecting the loop.

Patricia CORREZE-LENEE